

COMMUNE DE TUCQUEGNIÉUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020 – 19H00

NOMBRE

de conseillers en exercice : 22

de présents : 15

de votants : 17

PRESENTS : Mmes – Mrs STACHOWIAK Simon - CARLI Carlo – NOCCHI Raymond – RONZANI Geneviève – WAWRZY尼亚K Marianne – THIVET Michèle – SALON Aurélie – FRETTE Patrick — RIANI Carlo - BOGUS Serge - GAYCHET Marie - COLLE Agnès — SBERNARDORI Thierry - SAMARINE Martine - DI CARO Céline

ABSENTS REPRESENTES :

Mme PANTALONE Luigia donne pouvoir à Mme WAWRZY尼亚K Marianne

Mr LIS-THIL Samuel donne pouvoir à Mr STACHOWIAK Simon

ABSENTS EXCUSES :

Mme MECHERI Sonia

Mr GRZESKOWIAK Jean-Marc

Mr MAGGI Fabien

Mr VOUAUX Laurent

Mr FACHETTI Luc

Madame WAWRZY尼亚K Marianne est désignée secrétaire de séance

1) PROCES VERBAL SEANCE DU 23 JANVIER 2020

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2020 est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : Le lot 5 « Peinture » du marché de réhabilitation du gymnase – phase II va être mis en négociation.
- ❖ **Information** : Le syndicat mixte des transports du bassin de Briey a engagé l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Ce document définira la feuille de route des collectivités locales pour la mise en œuvre opérationnelle d'un « système vélo » à l'échelle du bassin de Briey et des zones urbaines pour les 6 années à venir : création d'itinéraires cyclables, apaisement des zones urbaines, stationnement vélo ou encore information et communication. La Commune de TUCQUEGNIEUX n'a pas les moyens de mettre en place des pistes cyclables. C'est un sujet à étudier au niveau intercommunal.
- ❖ **Information** : Cérémonie de signature du Contrat de Transition Ecologique (CTE), le mardi 4 février 2020 à 17h30.
- ❖ **Information** : La Préfecture a communiqué l'arrêté relatif aux quêtes autorisées sur la voie publique aux dates mentionnées. Cet arrêté est affiché en mairie.
- ❖ **Information** : La SCI OMETTO a adressé un courrier en mairie, expliquant souhaiter acheter un bout de terrain côté lavoir, pour faire un garage. Avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce n'était pas possible. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est terminée. Il va être mis en place d'ici la fin de l'année. Monsieur Le Maire explique avoir déjà été vérifier que ce futur garage ne gêne pas la fête du 15 août et ne dénature pas le paysage.

3) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES FESTIVITES 2020

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la prise en charge de tous les frais (boissons, représentations théâtrales, séance de cinéma, fleurs, friandises, toasts, transports, etc...) résultant des diverses fêtes organisées dans la commune au cours de l'année 2020. A savoir :

- Réception du Personnel Territorial, Enseignants, Commerçants, Artisans, Agriculteurs et Associations (Noël, Nouvel An),
- Réception écrivains bibliothèque,
- Médaille d'honneur Communal,
- Départ en retraite, mutations, et départs volontaires,
- Opération de nettoyage de printemps,
- Fête de carnaval,
- Fête de la Paix,
- Fête du Patrimoine,
- Journée de la Femme,
- Anniversaire du 19 mars 1962 – Cessez le feu en Algérie
- Journée des Déportés,
- 8 Mai,
- Fête des Mères,
- Fête de la Musique,
- Fête de la Saint Jean,
- 14 Juillet, 15 août
- Fête patronale Village - Marine
- 6 heures de Tucquegnieux,
- 5 Septembre – Libération de Tucquegnieux,
- 25 septembre – Commémoration des Harkis
- 11 Novembre,
- Repas des Anciens,
- Fête Omnisports,
- Noël de Joie,
- Inaugurations,
- Saint Nicolas et fête de Noël dans les écoles – Sortie des Ecoles : séances de cinéma – théâtre – piscine
- Arbre de Noël des Enfants du Personnel,
- Expositions diverses,
- Noces d'Or, de Diamant,
- Acquisition et plantation d'un arbre à chaque naissance enregistrée dans les registres de la commune,
- Evènements Familiaux du Personnel et des membres du Conseil Municipal (décès, mariage, naissance...),

A l'unanimité, le Conseil vote la prise en charge de ces manifestations.

4) ECOLES

Le projet de regroupement des écoles sur le plateau est à l'étude. La Commune doit rencontrer le C.A.U.E. (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), qui doit lui remettre l'étude sur les locaux existants et leur devenir, et sur la création de nouveaux bâtiments.

5) PARTICIPATION SEJOUR ECOLE D'AUDUN LE ROMAN

L'école primaire d'AUDUN sollicite la commune pour une participation financière, concernant un voyage dans le JURA. En effet, un élève de TUCQUEGNIEUX fréquente cette école. Il est proposé au Conseil de verser une participation de 50 €.

A l'unanimité, le Conseil accepte de verser une participation financière à l'école d'AUDUN à hauteur de 50 €.

6) CONVENTION 2020 AVEC LES FRANCAS

Les FRANCAS de Meurthe-et-Moselle nous accompagnent dans la conduite de la politique éducative enfance/jeunesse de la commune. Comme tous les ans pour renouveler cette collaboration, il est nécessaire de conclure une convention d'accompagnement.

Les conseillers sont invités à se prononcer sur la signature de cette convention.

A l'unanimité, le Conseil accepte de reconduire la convention pour bénéficier de l'accompagnement des FRANCAS.

7) BOIS ET FORÊTS

A l'unanimité, le Conseil maintient le tarif de 10 € le stère de bois et désigne les parcelles suivantes pour les coupes de bois de chauffage 2020 : Unités de gestion n°13re-16-17a4-17v-18a1-22.

8) TRAVAUX

Un trottoir va être créé au secteur BRABANT, où le pont a été détruit, afin de sécuriser les piétons.

9) LANCEMENT PROCEDURE VENTE CHEMIN RURAL

Un administré souhaite acheter un morceau de chemin rural. A l'unanimité, le Conseil accepte de lancer la procédure.

10) ADHESION D'HAGONDANGE ET DE RICHEMONT A LA FOURRIERE DU JOLI BOIS

Le SMIVU Fourrière du Joli Bois a envoyé une délibération du 03/12/2019, acceptant l'adhésion des communes D'HAGONDANGE ET DE RICHEMONT au SMIVU. Il appartient maintenant aux communes membres de se prononcer sur ces adhésions.

A l'unanimité, le Conseil accepte l'adhésion de ces deux communes.

11) NOUVEAUX STATUTS SEAFF

Le Conseil doit se prononcer sur le changement de statut du SEAFF. A l'unanimité, le Conseil approuve les nouveaux statuts du SEAFF.

12) RAPPORT ANNUEL 2018 SEAFF

Comme chaque année, le SEAFF nous a fait parvenir son rapport d'activité annuel. Il est consultable en mairie.

Le Conseil prend acte de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.



